

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 27 MARS 2024

- **Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mrs Joseph-Marie EVRARD, Yohann HANON , et Jean-Claude MILLAMON. (absents excusés).**

- **Secrétaire de la séance : -Mr Philippe DUVAL.**

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 15 Février 2024 et approbation par le Conseil Municipal, Mr le Maire donne quelques informations supplémentaires :

a. Une aide de l'Etat à hauteur de 78% a été obtenue pour la **réparation des dégâts causés par l'inondation de Novembre**. Une nouvelle déclaration avait été déposée pour celle de début Janvier. La réponse est attendue pour les prochaines semaines.

b. La participation à l'**opération « Hauts de France Propres »** a été bonne. Une nouvelle fois, la quantité de déchets ramassés, a été importante.

c. Les **conventions** pour l'organisation de l'**Accueil de Loisirs en Juillet** ont été adressées à toutes les communes voisines.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Organisation du Temps Scolaire au sein de l'école Maternelle de SENINGHEM :

Après délibération et avis du Conseil d'école du RPI, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'organisation en place, à savoir une semaine scolaire répartie sur 4 jours de 6 heures. Les horaires restent inchangés.

b) Fonds de la Région « Hauts de France » pour dégâts Inondations :

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déposer un dossier de subvention. Un financement à hauteur de 30% maximum pourrait être obtenu avec un plafond de 50 000€. Le plan de financement provisionnel s'élève à 24 192.50€. Il est accepté par l'assemblée.

c) Compte de Gestion 2023 :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2023 édité par Mr le Receveur Municipal. En Investissement, le total des dépenses s'élève à -162 202.14 €. Le total des recettes est de : -604 765.73€. **L'excédent est donc de : - 570 375.98.€.**

En Fonctionnement, le total des dépenses s'élève à : - 484 730.86.€. Le total des Recettes est de :- 523 081.74.€. **L'excédent est donc de : - 38 350.88 €.**

Le résultat de clôture 2023 est donc de : - 608 726.86€.

Aucune remarque n'est formulée. Le Compte de Gestion 2023 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

d) Compte Administratif 2023 :

Le Compte Administratif 2023 est présenté au Conseil Municipal. Il reprend exactement les données du Compte de Gestion.

Le résultat de clôture est **donc identique** à savoir : **- 608 726.86 €.**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le Compte Administratif 2023.

e) Affectation des résultats pour 2023 :

Il est proposé l'affectation de l'excédent 2023 de la manière suivante : **570 375.98 €** en excédent de financement pour l'investissement (compte 001) et **38 350.88€** en excédent de fonctionnement reporté (compte 002). Les restes à réaliser en investissement sont **de 205 488.75€ en dépenses et 161 704.16€ en recettes.**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus et affecte comme précisé l'excédent de 2023.

f) Préparation du Budget 2024

- Les subventions accordées en 2023 sont reconduites. Une aide de 50 € est accordée **aux Délégués de l'Education Nationale** et il est décidé d'adhérer à la **Fondation du Patrimoine** (cotisation de 200 €).

- **En Investissement** : avec la rénovation de l'école, il est proposé : 1. Le changement de 3 fenêtres à la mairie : 7100€ ; 2. des travaux de voirie pour un montant de 50 000€ ; 3. l'achat de guirlandes de Noël en remplacement de celles qui sont défectueuses : 2 000€ ; le solde du Don pour l'église et les chapelles : 46 900 € ; l'achat de matériel pour l'école : 5 000 € ; et le capital des emprunts 25 000€. Si les finances le permettent, **le remboursement du prêt/Relais contracté pour les travaux de l'école sera programmé dès cette fin d'année et non en septembre 2025.** Deux dossiers de subventions ont été déposés pour la voirie (DETR et Farda). **15 000€ dans le cadre du Farda sont déjà obtenus.**

g) Questions diverses :

1. **Une distribution de Compost** se fera le Samedi 6 Avril de 8h30 à 11h30 .

2. Une vingtaine d'enfants sont inscrits pour **l'accueil de loisirs prévu du 22 au 26 Avril.**

3. **La vitesse excessive de certains véhicules** a de nouveau été constatée rue Hamet et rue Principale. Une demande de contrôle de la vitesse auprès de la Gendarmerie sera demandée. Il est aussi envisagé de poser des bandes rugueuses dans la descente de la rue Hamet.

4. Le dossier pour obtenir la **1ère Fleur** est à constituer pour fin Avril.

Le Maire, C TELLIER